



FONDATION LUC LEGRAIN

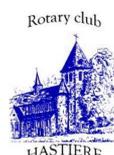
*Fondation privée destinée à soutenir
la réalisation de projets philanthropiques
au profit de personnes défavorisées
(N° d'entreprise : 897.399.755)*



EN JOELETTE SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE



Projet soutenu par



Introduction

Le chemin de **Saint-Jacques de Compostelle** est fréquenté par des pèlerins de plus en plus nombreux, que ce soit à pied, à cheval ou à vélo.

Pour permettre à tous de vivre cette aventure, la « **Fondation Luc Legrain** » avait projeté d'emmener en Espagne des personnes à mobilité réduite (pmr) accompagnées de personnes déficientes visuelles.

Ce projet fut réalisé au printemps 2013. **Trois personnes à mobilité réduite** ont effectué, à bord de **joëlettes**, les 108 derniers kilomètres les menant à la ville mythique. Du nom de son inventeur – Joël Claudel – la "joëlette" est constituée d'un fauteuil reposant sur une seule roue avec une suspension et un frein. Un brancard avant et un brancard arrière permettent à deux conducteurs d'emmener le véhicule sur les sentiers les plus escarpés.

Chacune de nos joëlettes était manœuvrée, à l'arrière, par une personne aveugle ou malvoyante qui maintenait l'équilibre. Une personne voyante assurait la traction à l'avant. Dans les passages difficiles, d'autres accompagnateurs aidaient sur les côtés.

Dates et programme

Du 1^{er} au 13 avril 2013 (durant les vacances de Pâques).

Les treize jours ont été répartis comme suit :

- deux jours pour le voyage aller depuis la Belgique (1.800 km),
- huit jours de marche sur le chemin,
- un jour de repos à Saint-Jacques de Compostelle,
- deux jours pour le voyage retour vers la Belgique.



Les participants

Trois joëlettes avec, à leur bord, **une personne à mobilité réduite**, étaient du voyage.

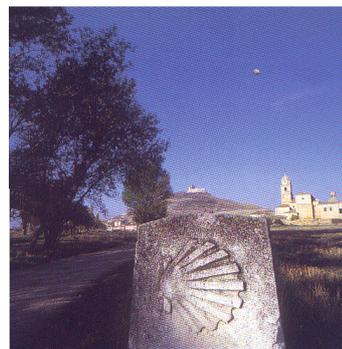
A ces joëlettes étaient assignés dix-sept accompagnateurs, dont **sept personnes handicapées de la vue**. Une équipe logistique de cinq personnes encadrait le groupe.

La caravane était donc constituée d'un **total de 25 personnes**.

Le parcours

Les participants ont rejoint le chemin à la borne 104 (un peu après la ville de Sarria). La borne 0 se trouvant à l'entrée de la ville de Compostelle, c'est-à-dire à 4 km de la cathédrale, un trajet de 108 km a donc été parcouru à pied.

Le parcours a été divisé en **huit étapes**, de longueur variable. Le détail de ces étapes figure en annexe A.



Le logement

Les participants ont été logés dans des auberges ou hôtels équipés pour l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Le transport

Les participants ont été transportés vers l'Espagne depuis Namur (deux jours de voyage aller et deux jours de voyage retour) à bord d'un autocar de la société andennaise "Amandine". Cet autocar est resté sur place pour assurer les navettes entre les lieux de départ et d'arrivée des étapes et les lieux de logement, lorsqu'ils ne coïncidaient pas.

Les sponsors

Ce projet a été sélectionné par le jury de l'opération **CAP48** qui en a assuré une partie du financement. Il a bénéficié de subventions du **Ministère wallon de l'Action sociale** et du **Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**. Le **Club 51 de Namur**, le **Lions Club Haute Hesbaye** et le **Club Rotary d'Hastière** ont offert leur soutien financier.

Les participants ont récolté plus de deux-cents dons individuels destinés à parrainer le projet. L'asbl **Handi-Rando** a mis à notre disposition les joëlettes nécessaires. **L'Association Belge des Amis de Saint-Jacques de Compostelle** nous a offert les "crédenciales" (passeport du pèlerin) qui, dûment cachetées à chaque étape, ont permis l'obtention de la "compostela" (diplôme du pèlerin).

Personne de contact

Luc LEGRAIN

Rue des Inhauts, 3 5021 BONINNE

Tél : 081/21.43.01 GSM : 0476/54.30.00

Email : luc.legrain@skynet.be

Compte bancaire de la fondation : **IBAN : BE34.7320.2019.9390 BIC : CREGBEBB**



La cathédrale de Saint-Jacques de Compostelle

Les huit étapes du pèlerinage

